

Haute Goulaine – Chroniques Barbares - sous la Présidence de M. Hollande

www.justice-ordinaire-quotidienne.eu association de fait forumjoq@orange.fr

Affaire assainissement Bellaudière en commune de Haute Goulaine

Commentaires-00 du courrier du 27/07/2015 de Mme Chapeau :

Sur le ton général du courrier :

L'histoire que raconte Madame Chapeau dans ce courrier est l'histoire d'une commune qui a produit un faux (jamais avoué) pour ne pas assumer les erreurs commises alors qu'un tabouret de 130 cm était bien possible.

Cette histoire continue par un expert corrompu (jamais avoué) qui ne tient pas compte de mon dire du 11/01/2005 et dit comme la commune de Haute Goulaine que le tabouret de 130 cm n'était pas possible.

L'expert et la commune n'ont produit aucun document confirmant leur dires. Ils auraient bien du mal puisqu'il n'existe qu'une seule vérité, celle de mon dire du 11/01/2005.

Ainsi depuis 12 ans j'attends vainement qu'on m'infirmes mon dire ou qu'on me fasse l'assainissement à 130 cm comme il est possible de le faire.

Depuis 2 ans la commune ne réponds à aucun de mes LR.A.R. et pour cause, ils ne racontent pas du tout la même histoire. Il demandent de faire le tabouret comme il était possible. Que répondre sinon s'exécuter ! La non réponse est donc l'aveu de la possibilité.

Mis dans l'obligation de répondre par Madame Errante la commune pourrait facilement montrer que je raconte n'importe quoi, mais comme je ne raconte pas n'importe quoi il n'y a qu'une seule issue celle de continuer dans le déni. Ce courrier du 27/07/2015 est bien pour moi la confirmation définitive que la possibilité du tabouret de 130 est bien reconnue par la commune de Haute Goulaine.

Pour mes « Chroniques Barbares de Haute Goulaine » je note le gros coup de bluff final, comme au poker, « Je me tiens bien entendu à votre disposition pour échanger sur ce dossier et vous communiquer tout renseignement complémentaire ». C'est grandiose.

Alors madame Errante demandez-lui, entre autres, le plan du projet, montrant que mon tabouret de 130 cm a bien été pris en compte par le maître d'œuvre la D.D.A.F. dans le projet d'assainissement de la Beallaudière. Car si on voulait réaliser un tabouret de 130 cm encore eut-il fallu que la D.D.A.F. fut au courant. Je pense de plus en plus que la vérité est dans ce sens.

On remarque donc à l'issue de la lecture de ce courrier que la commune ne réponds toujours pas à mon dire du 11/01/2005 à savoir que je montre que le tabouret de 130 cm était possible. Ne pouvant y avoir 2 vérités j'attends les documents qui montrent la leur. Il faut absolument trouver le menteur. **L'enjeu est 12 années de barbarie.**

POUR L INSTANT IL Y A TOUJOURS ESCROQUERIE AU JUGEMENT

J. Roirand